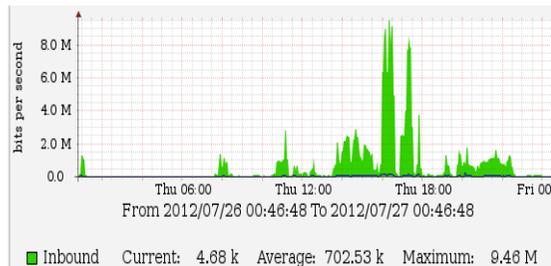


Exemple de réalisations :

Centre d'hébergement : 4 couloirs sur 2 étages. On a mis 1 proxy et une antenne plafond au centre de chaque couloir au 2eme étage



Graphique des débits



Exemple de réalisations :

Copropriété Cabourg :
18 bâtiments de 7 étages divisés en 4 lots
4 abonnements internet
2,5 Km câbles réseau.
4 ordinateurs proxy



60 antennes wifi : 1 tous les 2 étages



Supervision avec alerte

Host	Status	Services	Actions
A1	UP	1.0K	[Icons]
A2	UP	1.0K	[Icons]
A4	UP	1.0K	[Icons]
B1	UP	1.0K	[Icons]
B2	UP	1.0K	[Icons]
B4	UP	1.0K	[Icons]
C1	UP	1.0K	[Icons]



SOLUTION WIFI PARTAGE POUR COPROPRIETES

INFORMATIQUE DEPANNAGE EXPRESS

7 ROUTE DE CABOURG

14460 COLOMBELLES

TEL : 02.31.72.22.10

Mail : info@ide14.com

Site : www.ide14.com



Vous gérez une copropriété d'appartements secondaires ou en location.

Les propriétaires aimeraient bien avoir de l'internet quand ils viennent mais ne veulent pas payer un abonnement internet tous les mois pour seulement quelques semaines dans l'année.

De même pour les appartements en location cela fait une charge supplémentaire même si la demande est de plus en plus forte.

La solution consiste à mettre du wifi dans les parties communes et de prendre l'abonnement internet en charge commune aussi.

Exemple :

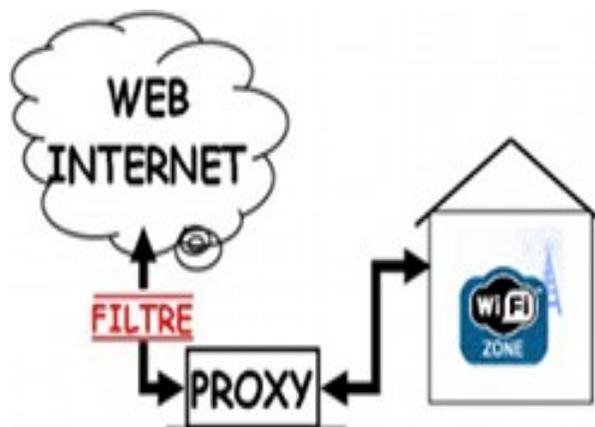
1 abonnement perso : $35\text{€} * 12 = 420\text{€} / \text{ans}$

Abonnement commun pour 20 copropriétaires :

$35\text{€} * 12 / 20 = 21\text{€} / \text{an} / \text{copropriétaire}$

Ce qui laisse de la marge pour l'amortissement de l'installation et le contrat de maintenance.

Partager internet consiste à devenir fournisseur d'accès internet comme Orange, Free, Sfr.... Il faut donc répondre à la loi française. Elle dit principalement que vous devez garder en mémoire la trace de navigation internet de tous les utilisateurs qui se connectent à votre wifi. Pour cela il suffit de mettre entre les antennes wifi et la box du fournisseur internet un boîtier qui demande une authentification à la personne et mémorise tout ce qu'elle fait.



IDE peut répondre à votre demande en installant les antennes wifi et le proxy, en stockant les traces sur ses serveurs, en prenant en change l'abonnement internet et en assurant la maintenance du système.

Comment ?

Après des essais de wifi sur le site, nous vous faisons un devis. Sur acceptation, nous commandons internet, nous installons le proxy et les antennes dans les parties communes (gaine technique, cage d'escalier, couloir).

Nous programmons le proxy pour qu'il demande un login et un mot de passe à chaque utilisateur et nous envoyons les traces sur nos serveurs. En cas de problème, la ligne étant à notre nom, les gendarmes viennent chez nous et nous leur fournissons sur commission rogatoire les informations dont ils ont besoin.

Il faut juste préciser aux copropriétaires que c'est un wifi partagé et qu'il n'y a pas tous les services et le débit d'un abonnement personnel, mais suffisamment pour faire de l'internet en vacances.